



Présentation du projet de Loi de Finances 2025

Introduction

Dans un contexte économique mondial fortement caractérisé par des incertitudes dues aux effets persistants du dérèglement climatique, aux tensions géopolitiques ou aux ajustements financiers mondiaux, la Loi de Finances Initiale (LFI) 2025 s'impose à la fois comme **une réponse adaptée aux défis de notre temps et une vision claire pour l'avenir du Sénégal.**

En effet, elle traduit la ferme volonté des nouvelles autorités **de refonder notre modèle économique et de poser les bases d'une souveraineté nationale.** Elle s'articule autour des axes stratégiques définis dans l'Agenda national de Transformation « Sénégal 2050 », présenté par Son Excellence Monsieur Bassirou Diomaye Diakhar FAYE.

Le présent flash-info vise à :

- ▶ Informer nos partenaires sur les grandes orientations budgétaires de la LFI 2025.
- ▶ Mettre en lumière les réformes structurelles majeures et les mesures favorisant l'investissement.
- ▶ Présenter les perspectives économiques ambitieuses pour 2025 et au-delà.

Loi de finances initiale 2025

La LFI 2025 repose sur une double ambition. Celle de **consolider nos acquis tout en réinventant notre avenir.** Avec une croissance économique projetée à **8,8 %**, portée par l'entrée dans l'ère pétrolière et gazière, et un engagement en faveur d'une consolidation budgétaire, ce budget stratégique se positionne comme un véritable levier pour :

Assurer une **souveraineté énergétique et alimentaire.**

Favoriser la **justice sociale et la modernisation de l'administration.**

Stimuler la **création d'emplois par l'éducation et la formation.**

À travers des investissements importants, des réformes fiscales ciblées et des mesures innovantes pour l'inclusion financière et le développement des infrastructures, la LFI 2025 offre **un cadre propice à l'investissement, dans un environnement stabilisé et transparent.**

Nous invitons ainsi nos partenaires et investisseurs à explorer les opportunités prometteuses qu'offre ce budget, gage de croissance durable et inclusive pour notre pays.



Contexte général

- Le projet de loi de finances transmis au parlement est le premier jalon pour **traduire sur le plan budgétaire les choix et options du nouveau référentiel de politique**. C'est le premier moyen d'action par lequel le gouvernement entame la traduction de ses engagements envers les populations et pour le redressement des comptes publics.



Le nouveau référentiel « **Sénégal 20250** », dont la vision est celle d'une nation souveraine, juste et prospère, est structuré en quatre grands axes :

1 Économie compétitive

3 Aménagement et développement durables

2 Capital humain de qualité et équité sociale

4 Bonne gouvernance et engagement africain



Objectifs stratégiques du PLF 2025

- **Une volonté affirmée de rompre définitivement avec le modèle de gouvernance passé** marqué par une forte dépendance aux ressources extérieures
- **Le redressement continu des finances publiques** avec des jalons posés en 2024, amorçant d'autre part les changements souhaitables, en s'appuyant sur les quatre piliers de la Stratégie nationale de développement du Sénégal, qui portent la dynamique de changement structurel aux plans économique et social, à travers une allocation aux secteurs prioritaires des ressources budgétaires nécessaires à la réalisation de leurs objectifs.



Cadrage du PLF 2025

Taux de croissance du PIB

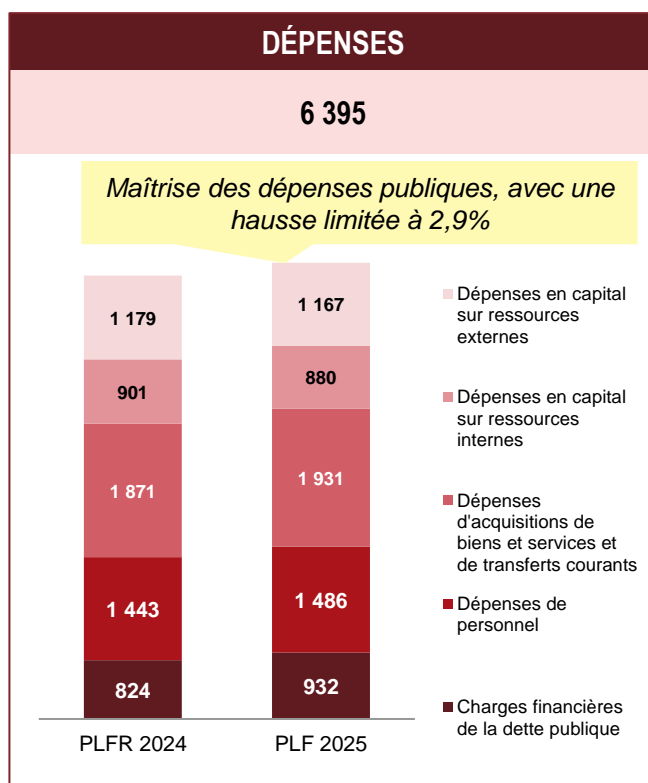
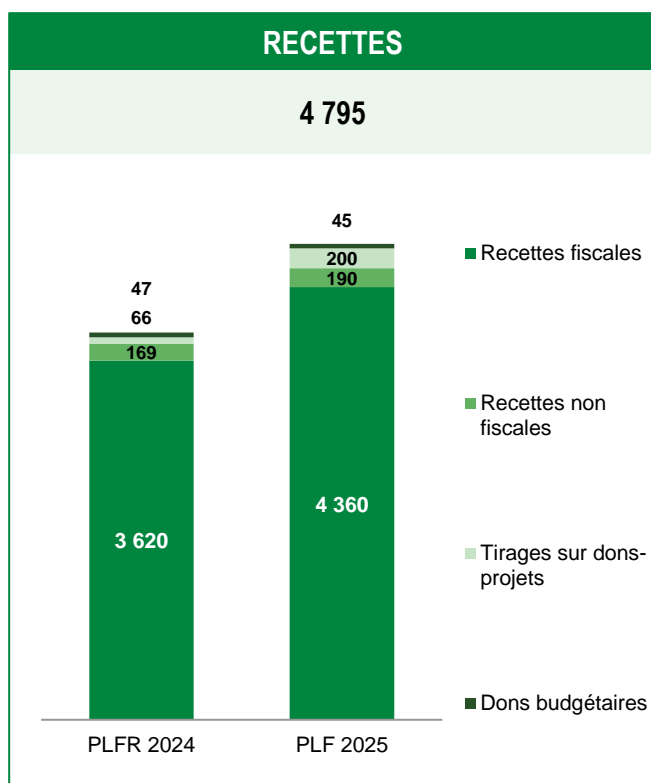
8,8% du PIB

Inflation¹

1,9% du PIB

Toutes les actions du projet de budget pour l'année 2025 sont portées par **10 dotations** et **129 programmes budgétaires** dont **11 pour les comptes spéciaux** du Trésor, répartis entre **25 ministères** et **7 institutions**.

Budget général du PLF 2025 (Mds FCFA)



Déficit budgétaire

7,1% du PIB en 2025

► Objectif: 3% du PIB en 2027

Taux de pression fiscale

19,3% du PIB en 2025

Réserve de précaution sur les dépenses d'investissement

90 Mds FCFA en 2025



Mesures phares inscrites dans le PLF 2025 (1/2)

Maîtrise de l'endettement

- ▶ **Mobilisation des ressources concessionnelles disponibles auprès des bailleurs classiques** à travers une sélection rigoureuse de projets à financer (en s'appuyant sur le Comité de Sélection des Projets et Programmes d'Investissements publics mis en place en 2024).
- ▶ **Développement du financement domestique et des financements innovants**, conformément à la Stratégie nationale de Développement 2025-2029, avec pour objectif un mix de nouveaux financements extérieurs et domestiques à hauteur de 41% et 59%, à horizon 2027.
- ▶ Prise du relais de l'État par le privé à travers le recours aux contrats de **partenariat public-privé (PPP)**

L'intégration des résultats de l'audit de la Cour des Comptes sur les finances publiques pourrait entraîner une révision à la hausse de l'encours et du service de la dette, notamment en 2024 et 2025.

À retenir : Gestion active de la dette publique

L'ambition du gouvernement repose sur une **gestion active et optimisée de la dette publique**, en application de la Stratégie de Dette à Moyen Terme, visant notamment à obtenir des maturités longues et un service de la dette adéquat.

A ce titre, **le Sénégal a conduit par le passé plusieurs exercices de gestion de passif sur ses souches Eurobonds**, avec des résultats très probants, dynamisant sa base d'investisseurs tout en mobilisant de nouvelles liquidités.

Ainsi, les autorités sénégalaises continueront, sous réserve des conditions de marché, à **considérer favorablement les opportunités se présentant pour conduire ce type d'opération sur sa dette obligataire envers les marchés internationaux** – opération par ailleurs communément utilisée par les émetteurs souverains du monde entier dans leur stratégie de gestion active de la dette.

Ceci participe de l'engagement continu du Sénégal à :

- ▶ Préserver sa stabilité macroéconomique ;
- ▶ Garantir la transparence dans ses opérations financières ;
- ▶ Renforcer la confiance des investisseurs et partenaires.

Le Sénégal reste concentré sur ses priorités de développement, porté par **des perspectives économiques solides**, avec une croissance attendue de 8,8 % en 2025, notamment grâce à la montée en puissance des secteurs pétrolier et gazier.



Mesures phares inscrites dans le PLF 2025 (2/2)

Rationalisation des dépenses

- ▶ Prise en compte de près de 150 Mds FCFA pour de nouveaux projets dans le programme d'investissements publics (PIP) 2025-2027, notamment le fonds d'intervention pour le renforcement des investissements structurants dans les pôles territoriaux, le développement du **projet de réseau gazier**, et l'**Initiative des Autoroutes de l'Eau**.
- ▶ Les nouveaux projets inscrits au programme d'investissement public découlent d'un processus rigoureux de planification, de maturation, de priorisation et de programmation, avec comme critères majeurs la formation brute de capital fixe, l'impact socioéconomique, la durabilité, la soutenabilité budgétaire de leur financement et l'alignement à la stratégie nationale de développement.
- ▶ **Suppression de plusieurs lignes de dépenses d'investissement à faible contenu** en formation brute de capital fixe ou transfert vers le fonctionnement pour un impact plus visible.

Relance de l'économie, pour stimuler la croissance et la création massive d'emplois

- ▶ Inscriptions budgétaires substantielles en faveur de secteurs porteurs de croissance : **l'agriculture, les mines, le tourisme et les services à haute valeur ajoutée**, afin d'assurer la diversification de l'économie.
- ▶ Allocations de ressources pour le **secteur de l'éducation et de la formation**, favorisant l'employabilité et la préparation des jeunes pour le marché du travail, à travers la Délégation à l'Entreprenariat rapide des Femmes et des Jeunes (DER/FJ) et les fonds pour la formation professionnelle et technique (3FPT).
- ▶ Plus de 600 milliards de FCFA pour les **infrastructures de communication terrestres, aériennes, maritimes et numériques**.

Système sanitaire et de protection sociale efficace, efficient et à moindre coût

- ▶ **Amélioration de l'offre de services de santé en quantité et qualité** à travers la réforme et l'amélioration de la gouvernance sanitaire, la digitalisation du système, la mise en place de contrats de performance pour les hôpitaux et la révision de la convention hospitalo-universitaire.
- ▶ Plus de 1 885 milliards de FCFA (contre 1 844 milliards de FCFA en 2024) de dépenses à caractère social, soit 34,5% du budget général hors charges de la dette



Les priorités du PLF 2025 reposent sur cinq thématiques clés :

1

Souveraineté énergétique

En mettant l'accent sur la sécurisation de l'approvisionnement en hydrocarbures, l'accès à une électricité fiable et abordable, la promotion de combustibles modernes de cuisson, l'adoption de technologies innovantes, le développement d'industries vertes, et l'implication équitable des acteurs locaux dans l'exploitation des ressources pétrolières et gazières.

2

Souveraineté alimentaire

Une enveloppe de 1 070 milliards de FCFA en 2025 pour renforcer la productivité agricole, développer les chaînes de valeur agropastorales et halieutiques, promouvoir les industries locales de transformation et soutenir les PME via des incubateurs. L'artisanat bénéficiera également d'investissements. Par ailleurs, 120 milliards de FCFA de subventions stimuleront la production agricole.

3

Employabilité des jeunes

Construction d'une éducation et une formation professionnelle et scientifique de qualité, attrayantes, accessibles et alignées aux besoins du monde du travail. Plus de 1 377 milliards de FCFA seront consacrés à l'éducation et à la formation professionnelle.

4

Préservation de l'environnement et développement territorial durable

Une meilleure prise en compte de la dimension environnementale dans les politiques publiques, avec des stratégies internalisant la dimension climatique portées par l'éducation, la formation et la sensibilisation, la quantification des risques budgétaires liés à l'environnement et la détermination de mécanismes de mitigation et d'atténuation, à travers un document portant déclaration sur les risques budgétaires.

5

Plus grande justice sociale et territoriale

Une réduction progressive des inégalités sociales et iniquités territoriales à travers une augmentation sensible des revenus des travailleurs et entrepreneurs en milieu rural, notamment des agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, par la diversification de leurs sources de revenus et la hausse de productivité de leurs activités.



Réformes clés du PLF 2025

- ▶ **Des innovations pour un système fiscal plus dynamique et capable de soutenir une croissance économique**, par la rénovation en profondeur des dispositions fiscales et douanières, avec les **réformes du Code général des Impôts et du Code des Douanes**
- ▶ Réforme et amélioration de la **gouvernance sanitaire**, à travers la digitalisation intégrale du système, la mise en place de contrats de performance pour les hôpitaux et la révision de la convention hospitalo-universitaire.
- ▶ **Refondation des institutions** pour qu'elles servent au mieux les aspirations du peuple sénégalais - il s'agira d'apporter des réformes profondes aux différents ordres de pouvoir; notamment à travers une **stratégie nationale de lutte active contre la corruption**, qui permettra de s'assurer que les ressources allouées au développement soient utilisées de manière efficace et équitable.
- ▶ **Modernisation de l'administration** par la mise en place d'une gouvernance publique et d'une administration efficace, numérisée, transparente et tournée vers les usagers capable de relever les défis environnementaux, socio-économiques et institutionnels du pays, tout en propulsant la digitalisation en levier central d'amélioration des prestations publiques et de renforcement de la confiance entre le citoyen et l'appareil administratif
- ▶ Internalisation des dispositifs de **suivi/évaluation de la performance** aux niveaux sectoriel et national, avec la mise en place des cadres appropriés pour asseoir les bases durables d'une **gestion axée sur les résultats et la culture de la performance**. En outre, les mécanismes de reddition des comptes seront renforcés.
- ▶ **Restructuration du portefeuille de l'État** : une restructuration globale du portefeuille sera engagée et améliorera la gouvernance, optimisera la performance à travers une gestion financière plus rigoureuse, permettant de réduire les risques que le secteur génère pour les finances publiques et d'économiser ainsi des ressources qui pourront être orientées vers d'autres priorités.
- ▶ **Inclusion financière** : relever les défis de l'**éducation financière** à travers la mise en œuvre du Programme national d'Éducation financière (PNEF) et la promotion de la digitalisation et de la protection des consommateurs. Tous ces défis sont pris en charge dans la mise en œuvre de la Stratégie nationale d'Inclusion financière (2022-2026) dont la révision est prévue à partir de 2025.



Contact

Le Ministère des Finances et du Budget accorde une grande importance à la transparence et au maintien d'une communication active avec ses partenaires. Des questions, retours ou commentaires peuvent être adressés à l'adresse suivante :

investor.relations@minfinances.sn

Tous les efforts sont faits pour fournir des informations exactes et complètes dans ce flash mensuel. Toutefois, le contenu de ce bulletin est fourni sans garantie d'aucune sorte, expresse ou implicite, et le Ministère des Finances et du Budget ('MFB') ne fait aucune réclamation, assurance, promesse ou garantie quant à l'exhaustivité des flashs mensuels et décline expressément toute responsabilité quant au contenu de ces flashs mensuels, y compris pour les erreurs et les omissions dans le contenu de ces flashs mensuels. Le MFB n'assume pas non plus de responsabilité juridique pour toute perte ou tout dommage direct, indirect ou autre de quelque nature que ce soit en ce qui concerne l'exhaustivité ou l'utilité de toute information divulguée dans le présent document.